

faiblesse des parents, par une éducation fâcheuse. Il faut par une sage éducation de la sensibilité physique et morale, par des leçons d'exemples sans cesse répétés, par suggestion, par une sorte de fascination de tous les instants et d'un doigté fin et délicat, modifier les tendances naturelles ou acquises déplorables et orienter le caractère vers un équilibre meilleur et plus conforme aux besoins de la vie individuelle et sociale.

Si je me suis arrêté si longtemps sur le caractère de l'hystérique, c'est que je crois qu'il y a là matière à de profondes réflexions pour les juges qui fondent « la peine » sur la responsabilité morale. Combien amoindrie, mitigée ne doit pas être cette responsabilité chez les personnes de ce genre ! Et combien difficile à en mesurer les degrés et en apprécier les nuances.

A côté de la parésie, des caprices de la volonté, il y a enfin l'anéantissement de l'acte volontaire.

Cet anéantissement se rencontre dans l'extase et le somnambulisme.

Une représentation unique absorbe tout alors ; la contemplation a pris tout l'être ; c'est un degré de plus que dans la réflexion profonde. Le cerveau, organe à la fois intellectuel et moteur dans les conditions ordinaires, cesse d'être moteur. Il n'y a plus ni choix ni actes, parce qu'il n'y a plus qu'une idée ou une vision à laquelle la personnalité est réduite. L'inaptitude des esprits contemplatifs pour l'action se comprend de la sorte.

Dans le somnambulisme naturel ou provoqué, l'abolition de la conscience est probablement le fait d'une action d'arrêt, d'une inhibition qui produirait une suspension de l'activité des cellules nerveuses de l'écorce du cerveau.

Dans cet état, quand la forme léthargique est réalisée, il y a inertie absolue de l'activité mentale ; la conscience est abolie, les réflexes sont exagérés comme quand l'activité cérébrale a cessé d'agir ; un état est-il suscité dans le champ vide de la conscience, aussitôt un acte s'ensuit : celui que commande l'opérateur (c'est en quelque sorte un réflexe pur). L'idée suggérée règne seule et se traduit aussitôt en acte à la voix de l'hypnotiseur.

Une attitude convenable, nous l'avons vu, donne à l'hypnotisé le sentiment parallèle de l'orgueil, de la terreur et de l'effroi,

de l'humilité, de la piété, de la pudeur, de l'escalade, etc., ce qui explique que la parole éveille des états de conscience correspondants aux désirs exprimés. C'est l'automatisme dans lequel la volonté est exclue...

Il y a cependant une certaine *résistance* chez l'hypnotisé quand on lui ordonne quelque chose qui déplaît à son naturel, mais un ordre répété, énergique et impérieux triomphe souvent de ce reste de volonté. L'impression, — j'allais dire l'imprégnation, — des éléments nerveux peut être telle qu'elle peut faire exécuter à l'état de veille et comme machinalement, à l'heure prescrite, au bout de deux, quatre, huit jours, un ordre qu'on leur avait donné dans l'état somnambulique.

*Le moi est un*, voilà un axiome philosophique, mais comment le concilier avec les faits indubitables de *dédoublement de la personnalité*, de la *double personne*, observés après l'intoxication par différentes substances (opium, belladone, etc.), dans la folie, après une lésion du crâne (1), dans l'état somnambulique, dans l'hypnose naturelle ou expérimentale (2). Les cas les plus curieux de ce genre ont été racontés par Dufay (3) et par Azam (4). J'en ai moi-même observé un cas remarquable non publié. Le fameux *moi* indivisible peut donc se dédoubler en plusieurs personnalités coexistantes et successives parfaitement distinctes, en un mot, le même homme peut être à la fois plusieurs personnes (5).

La responsabilité morale est liée à l'unité du moi ; si celle-ci était absolue, inaltérable, elle atteindrait tous les actes de l'homme. Mais il n'en saurait être ainsi, car l'homme ivre, le délirant, l'aliéné, etc., ne sauraient être responsables d'actes commis en dehors de leur volonté raisonnable, alors qu'ils n'avaient pas conscience de ces actes. Les impulsifs sont un peu

(1) Menest, *Mémoire sur l'automatisme de la mémoire et du souvenir dans le somnambulisme pathologique*, Paris, 1874.

(2) Ch. Richet, *La Personnalité dans le somnambulisme* (*Revue philosophique*, mars 1883).

(3) Dufay (de Blois), *Revue scientifique*, 8 mars 1879.

(4) Azam, *Hypnotisme, Double Conscience et Altérations de la personnalité*, Paris, 1887.

(5) Voyez A. Binet, *Les Altérations de la personnalité* (*Bibl. sc. internationale*, Paris, 1891).

comme cela. Chez eux l'acte réflexé pur domine toute la vie. « Je ne savais pas ce que je faisais, vous diront-ils, le coup est parti tout seul sans que je l'aie voulu, sans en avoir conscience. » — Félicita X... est devenue enceinte à sa condition seconde ; or, revenue à sa condition première, elle n'en savait rien !

Quelles conclusions donner à ce qui précède ? Celles-ci.

Les impulsions irrésistibles sont le résultat de l'absence de coordination hiérarchique entre les réflexes supérieurs, action sans subordination, anarchique.

Dans la paralysie, ce qui disparaît complètement, ou avant tout, c'est le mouvement volontaire approprié à un but, comme dans l'hémiplégie (Ferrier, Goltz, etc.), la paralysie générale progressive (Foville, etc.), l'ivresse alcoolique (Fournier). — La dissolution dans les mouvements va du complexe au simple, du volontaire à l'automatique ; la disparition des mouvements est en raison directe de leur complexité et de leur délicatesse. Et comme la volition n'est que l'expression dernière d'une coordination hiérarchique de mouvements réflexes associés dans les centres nerveux supérieurs, on conçoit très bien qu'à un moment donné elle puisse périlcliter et choir.

Dans l'aphasie, résultant d'une amnésie motrice (perte de la mémoire des signes vocaux et des moyens par lesquels les mots sont articulés), c'est aussi le complexe qui disparaît d'abord : mots ou langage rationnel, plus tard exclamations, interjections ou langage émotionnel, enfin les gestes dans les cas exceptionnels (expression mimique).

Le retour au règne des impulsions, comme le dit Ribot, est donc une régression. Dans l'évolution de l'individu ou de l'espèce, la coordination automatique précède la coordination née des désirs et des passions, qui précède elle-même la coordination volontaire, la plus haute mais aussi la plus instable et la plus fragile.

La volition est donc un état de conscience final, dirai-je avec M. Ribot, qui résulte de la coordination plus ou moins complexe d'un groupe d'états, conscients, subconscients ou inconscients qui, tous réunis, se traduisent par une action ou un arrêt extérieur. La coordination a pour facteur principal le caractère qui n'est que l'expression psychique d'un être. C'est le caractère

qui donne à la coordination sa direction et son unité. L'acte par lequel cette coordination se fait et s'affirme est le choix, fondé sur une affinité de nature.

Au fond le travail psycho-physiologique de la délibération aboutit d'une part à un état de conscience, la volonté, d'autre part à un ensemble de mouvements actifs ou de mouvements d'arrêt. On n'a donc pas à se préoccuper de savoir comment un « je veux » peut faire mouvoir nos membres et nous faire agir. C'est un mystère qui n'existe pas, puisque la volition n'est cause de rien. C'est dans la tendance naturelle des sentiments et des images à se traduire en mouvements que le secret des actes doit être cherché. Or, il n'y a ici qu'un cas très compliqué de la loi des réflexes, dans lequel entre la période dite d'excitation et la période de réaction ou motrice vient s'intercaler un mouvement psycho-physiologique essentiel, la volition, — montrant que la première période finit et que la seconde commence. Tout ce travail silencieux se passe dans les appareils cérébraux psychomoteurs qui reçoivent et transforment en incitation volontaire les diverses sensations actuelles ou remémorées.

Dans la vie, on trouve :

1° Des individus avec une coordination parfaite des réflexes cérébraux et subordination constante appropriée à l'unité d'un but toujours le même, d'une nature jamais changeante ; le résultat, ce sont les grandes volontés, celles qui font les César, les Pierre le Grand, les Napoléon, les Cromwell, les Michel-Ange ;

2° Des personnes dont la vie est traversée d'intermittences : ordinairement stable, le caractère subit quelques oscillations temporaires, des éclipses momentanées ; le résultat, c'est une puissance volontaire plus faible que précédemment ou du moins moins constante ;

3° Des hommes qui ont en eux deux personnages, deux tendances différentes ou opposées qui l'emportent tour à tour ; c'est le cas de la plupart des hommes, et la conséquence c'est une volonté restreinte et instable ;

4° Dans la vie, on trouve enfin des individus chez qui la tendance à l'impulsion ne permet plus la coordination ; ce n'est plus un côté du caractère, c'est le caractère ; l'équilibre est

sans cesse rompu ; il n'y a plus que des coordinations intermittentes, la volonté devient l'exception, et le résultat d'un tel état d'esprit, c'est la création des impulsifs.

C'est à cette dernière catégorie qu'appartiennent les « originaux », les « bizarres », les « fantasques », les « hystériques », les « épileptiques » ; c'est dans cette catégorie que se recrutent les criminels de toutes sortes.

En résumé, tout état psychique est invariablement lié à un état nerveux dont l'acte réflexe est le type le plus simple, voilà l'axiome psycho-physiologique que l'on peut carrément poser aujourd'hui. La vie psychique forme une série continue qui commence par la sensation et finit par le mouvement. A un bout il y a les sensations et les images liées à des états physiques ; à l'autre bout les désirs, les sentiments et volitions liés à des états physiques, et entre les deux il n'y a point de *terra incognita* soumise à d'autres lois que les lois naturelles.

La matière première de l'esprit est la sensation. C'est la sensation, ce sont les sensations associées qui fournissent à la pensée ses éléments de raisonnement et de jugement. Le raisonnement est la connaissance *qui se fait*, le jugement, la connaissance *qui est faite* (Wundt), et l'*idée* elle-même résulte d'un raisonnement.

La conscience, c'est une sorte de vision intérieure, comme on l'a dit. L'entrée d'une représentation, d'une image, dans le *champ visuel* de la conscience, c'est la perception ; son entrée dans le *point visuel*, c'est l'aperception, c'est-à-dire cette activité interne que nous sentons et qui constitue le phénomène de l'attention. La volonté n'est qu'une forme de l'aperception, puisque c'est un phénomène par lequel le sujet saisit ses propres actes. Quant au *choix*, c'est un état qui se produit dans une conscience déjà adulte, lorsque les impulsions volontaires qui y sont parvenues étant déjà nombreuses, « il arrive ou bien qu'elles se font équilibre, empêchant ainsi l'acte extérieur, ou bien qu'il y en a une qui prévaut, mais l'activité extérieure qui la traduit est accompagnée de cette idée qu'au lieu de l'impulsion prépondérante, une autre aurait pu déterminer la volonté. » C'est dans cette idée que consiste la conscience de la liberté. Or, comme celle-ci est fatalement liée,

comme tous les phénomènes biologiques, à une antécédence, la liberté n'est qu'une illusion. Une seule chose vient s'interposer dans la série des causes et des effets, c'est un facteur personnel, c'est le caractère, lui-même formé selon le *déterminisme* rigoureux que régissent plus spécialement l'hérédité et l'éducation. La conscience elle-même, enfin, n'est qu'une activité des hémisphères cérébraux qui relie entre elles les sensations. Deux phénomènes principaux la manifestent : formation des représentations par la synthèse des impressions ; enchaînement, succession et connexion des représentations. Au rapport de succession se rattache une notion importante, celle de séquence. La conscience est le sens intérieur par lequel *l'individu* observe les opérations dans son propre esprit.

C'est comme le produit développé d'innombrables éléments que l'âme humaine est, selon l'expression de Leibnitz, un *miroir du monde*.

Les faits de conscience ayant la propriété de durer, de laisser leur trace, de réapparaître, il en résulte la mémoire et l'imagination. L'association des sensations est le fond de tous ces phénomènes. L'esprit a une spontanéité propre puisqu'il élabore et transforme les matériaux venant du dehors, mais cette spontanéité est liée indissolublement au fonctionnement du système nerveux.

Le choix est donc le résultat de l'expérience acquise.

L'acte volontaire dérive du choix et reste soumis à la loi de causalité. Est-il notre œuvre ? Sans doute, puisqu'il est le résultat de la totalité des états de conscience qui précèdent la résolution, et que cet ensemble d'états de conscience est notre *moi*, mais demander si la volonté est libre, c'est faire une demande parfaitement inintelligible.

### III. — LES APTITUDES ET LES ACTES

Les corrélations anatomiques entraînent les corrélations physiologiques, et les corrélations et les coordinations normales ont pour effet de sauvegarder la régularité générale, cela même